

ça change la Ville



Saint-Etienne-du-Rouvray

Lettre d'information des Assises de la ville | janvier 2012 | N° 3

Question de choix

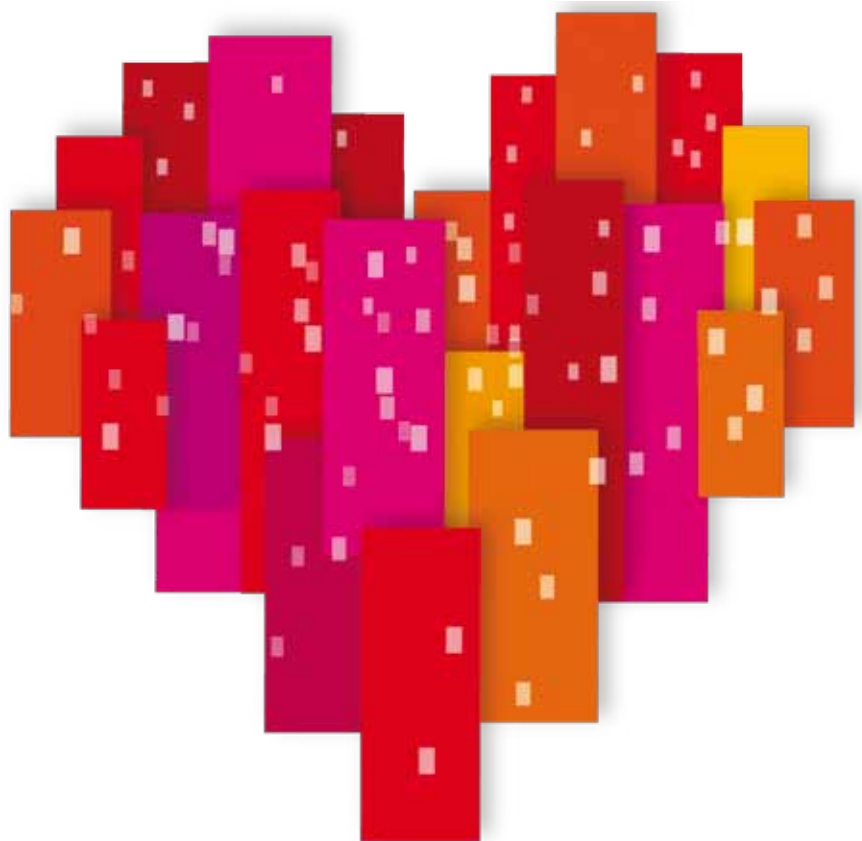
D'un côté, les plans sociaux, la casse de l'emploi industriel, la hausse du chômage et de la précarité, l'augmentation inédite des inégalités; de l'autre des changements profonds intervenus à l'échelle de la société: vieillissement de la population, nouvelles formes de vie familiale, flexibilisation des temps de vie et de travail.

La situation nous impose une réflexion de fond sur les questions de solidarité. Pas seulement sous l'angle de la morale mais comme affaire de choix politique et démocratique. Il faut une volonté politique pour imposer d'autres valeurs, promouvoir l'intérêt général contre les privilèges, inventer de nouveaux droits sociaux.

Au niveau local, cela se traduit par une action volontariste qui prend en compte nos contraintes... et s'efforce de les dépasser. C'est ainsi que nous avons mis en place la tarification solidaire, obtenu l'Ehpad Michel-Grandpierre, réalisé le guichet unique Unicité, et que nous travaillons à un contrat local de santé. Autant d'actions à évaluer, débattre et encore bien des projets à imaginer ensemble.

Hubert Wulfranc

Maire, conseiller général



Solidarité : pratiques en débat

La solidarité est une valeur centrale de la municipalité stéphanaise. Les actions et pratiques doivent être régulièrement remises à plat et actualisées. C'est le rôle des Assises de la solidarité, du 6 au 9 février.

Après l'éducation, la solidarité. La mise en débat du Projet de ville de Saint-Étienne-du-Rouvray se poursuit début 2012 avec les Assises de la solidarité. Du 6 au 9 février, sous le parrainage de Julien Lauprêtre, président du Secours populaire français, quatre soirées de débats, tables rondes et rencontres permettront d'aborder la solidarité sous ses angles les plus saillants pour les Stéphanois et d'enrichir la réflexion engagée depuis deux ans sur le projet social de territoire dont « l'objectif est de mobiliser l'ensemble des professionnels et ►



► des moyens de l'action sociale pour répondre aux besoins sociaux accentués par la crise ».

La solidarité est une valeur centrale de l'action municipale depuis cinquante-deux ans. Une action que les difficultés sociales augmentées par la précarité et les évolutions sociétales obligent à revisiter et à actualiser pour en garantir l'efficacité auprès de tous les Stéphanois.

C'est le sens du programme de ces quatre soirées de débats, autour des quatre thématiques centrales pour les Stéphanois: évaluation de la politique de tarification solidaire, habitat et perte d'autonomie, enjeux de l'accès aux soins et enfin problématique du non-recours aux droits. Ces quatre thématiques sont à croiser avec les quatre finalités du Projet de ville: considérer chaque personne, échanger de l'humanité, ouvrir de nouveaux horizons et mieux vivre ensemble longtemps. Des moments de rencontres et de réflexion ouverts à tous: citoyens, bénévoles et professionnels des questions sanitaires et sociales. ♦

La tarification solidaire discutée et évaluée

Quelques mois après le lancement d'une tarification solidaire élargie, les Stéphanois sont invités le 6 février à une évaluation collective de ce dispositif ambitieux.

À la rentrée scolaire 2011, la Ville de Saint-Étienne-du-Rouvray a mis en œuvre une nouvelle tarification solidaire. Cette réforme est guidée par trois principes: l'élargissement des aides aux familles des petites classes moyennes salariées, l'intégration de secteurs nouveaux comme les activités sportives ou socioculturelles, le refus d'une « augmentation-sanction » pour les Stéphanois qui bénéficient d'un niveau de vie plus élevé.

Cette évolution de la politique tarifaire s'inscrit dans un contexte de choix de gestion en régie publique d'une large gamme de services. Du conservatoire aux centres socioculturels en passant

par les bibliothèques et le sport, ces activités concernent plusieurs milliers d'utilisateurs. La Ville gère aussi en régie sa restauration municipale ce qui permet de veiller directement à ce que soient servis des repas équilibrés en parallèle d'une politique d'éducation nutritionnelle. Dans un souci d'amélioration continue du service public local et de simplification des démarches, la nouvelle tarification solidaire a été déployée dans le cadre de la mise en place d'un guide, dossier et guichet uniques d'inscription: Unicité.

Après une année de fonctionnement, et avant la nouvelle campagne d'inscriptions aux activités municipales, cette politique ►

► doit être interrogée et évaluée : correspond-elle aux attentes des habitants de notre cité ? Permet-elle une plus grande pratique des activités municipales ? Donne-t-elle lieu à une plus grande fréquentation des restaurants scolaires ? Toutes ces questions et bien d'autres encore seront abordées

lors de cette réunion/débat en présence de techniciens, d'élus de la Ville et de l'universitaire Françoise Navarre. ♦

> **Lundi 6 février 2012 à 18 heures | salle des séances du conseil municipal**

Perte d'autonomie et habitat : anticiper les besoins

Les efforts de la Ville et de ses partenaires sont conséquents dans le domaine de l'habitat des seniors. Que faut-il faire pour répondre aux demandes actuelles et anticiper les futurs besoins ? Débat le 7 janvier.

Le nombre de personnes âgées devrait augmenter de 1 à 1,5 % par an d'ici 2040. Les pouvoirs publics doivent relever les défis posés par cette évolution démographique. En effet, comment prendre en compte le vieillissement de la population et la perte d'autonomie dans le domaine de l'habitat ?

La perte d'autonomie totale ou partielle renvoie à trois situations distinctes : grand âge, handicap et invalidité. Elle est traitée principalement de trois manières : la prise en charge médicale et médico-sociale, la prestation/indemnisation de compensation et la politique d'accessibilité à l'emploi, au travail et au logement. Ces questions de dépendance ou d'autonomie recouvrent un enjeu de société important qui doit être débattu avec l'ensemble des acteurs concernés : associations, profes-

sionnels, élus et citoyens, pour définir ce qui doit être fait. En

sachant que l'impulsion nationale se fait attendre : le « plan dépendance » gouvernemental est régulièrement repoussé depuis... cinq ans. Au niveau local, dans une ville qui compte près de 5000 personnes de plus



de 65 ans, les réponses se traduisent par des équipements construits au fil des années et de l'évolution des besoins : résidences pour personnes âgées, amélioration et adaptation de l'habitat individuel, résidence évolutive depuis 2007 et, depuis le mois de septembre, Ehpad novateur, la résidence

Michel-Grandpierre. Avec cette table ronde, il s'agit de s'interroger sur les dispositifs à mettre en œuvre pour prendre en charge ces nouveaux besoins liés à la perte d'autonomie : comment accompagner une politique publique en

ce domaine qui doit articuler prévention, information et prise en charge solidaire ? Comment développer plus encore les équipements, tant au domicile que dans les institutions ? L'offre municipale en la matière est-elle suffisante et adaptée ? Répond-elle aux besoins à venir ? Participeront à cette table ronde l'ensemble des acteurs locaux : bailleurs, Clic, CDAH, Crea, professionnels de la Ville, Mutuelle du bien vieillir. ♦

> **Mardi 7 février 2012 à 18 heures foyer-restaurant Geneviève-Bourdon**



Un important enjeu de société

L'accès aux soins, quels enjeux ?

Précarité et couverture sociale réduite côté patients, insuffisances de l'offre de soins côté professionnels : la santé n'est au mieux de sa forme. Comment dans ces conditions favoriser l'accès aux soins des Stéphanois ? Réponses le 8 février.



Soins dentaires, optique, consultations... une part croissante de la population renonce à des soins année après année. Ceci s'explique le plus souvent par un cumul de situations de précarité : chômage, temps partiel, isolement... Mais l'explication est également financière avec un pouvoir d'achat de plus en plus contraint et des soins de plus en plus coûteux : dépassements d'honoraires, niveau de remboursement, avance de frais...

Se pose aussi le problème d'offre de soins sur le territoire. De nombreux témoignages indiquent les difficultés pour obtenir des rendez-vous avec des spécialistes. Pour favoriser l'accès aux soins, les défis

et interrogations auxquels doit répondre la Ville de Saint-Étienne-du-Rouvray sont nombreux. Et si la Ville a un pouvoir limité dans ce domaine, elle ne renonce pas à faire évoluer la situation avec la mise en place d'un contrat local de santé. Sur le territoire stéphanois, l'offre de soins répond-elle aux besoins de la population ? Doit-elle et peut-elle être renforcée ? Quel rôle peut-elle jouer dans ce domaine et dans l'accès aux soins ? Quels outils peuvent contribuer à l'offre de soins ? Autant de questions soumises au débat avec les habitants, les partenaires de la Ville et les professionnels de santé lors de la soirée du 8 février.



3 Français sur 10 reportent ou renoncent à des soins.

Elle sera organisée en deux temps et précédé d'un apéritif dès 19 h 30. À partir de 20 heures, le premier temps abordera les problématiques de l'offre de soin au plan local. Avec un représentant de l'Agence régionale de la santé et Jacques Frichet de la fédération nationale des maisons de santé. À partir de 20 h 45, un deuxième temps sur les questions locales d'accès aux soins sera proposé avec, Chloé Argentin médecin libéral de la ville, Odile Salmona de la PMI et Daniel Courval, militant mutualiste.

**> Mercredi 8 février 2012 à 19h30
| salle festive**

Droits: zoom sur le non-recours

Il ne suffit pas d'avoir des droits : encore faut-il pouvoir les faire valoir. Pourtant, de nombreux publics renoncent pour des raisons multiples : désaccord, complexité, méconnaissance. Un phénomène mis en évidence par Philippe Warin, chercheur en sociologie politique et présenté en détail le 9 février.

Paradoxe: la France dispose d'un système de prestations sociales très développé permettant d'aider les populations disposant de faibles ressources à faire face aux difficultés pour se loger, se soigner, élever les enfants. Mais de plus en plus de personnes renoncent à des droits et services auxquelles elles ont droit. Le phénomène prend de l'ampleur: on le nomme le non-recours aux droits sociaux. Ce non-recours aux droits est très variable selon les droits et services concernés. Il peut dépendre de positions individuelles d'évitement face à des démarches jugées trop complexes ou inefficaces, voire d'intériorisation du non-droit par les personnes. Il peut aussi être le résultat d'une politique de complexification des démarches, voire être intégré

comme un paramètre comptable lorsqu'il s'agit d'évaluer le coût d'une politique publique.

Après un état des lieux de la situation en la matière, Philippe Warin, directeur de recherche au CNRS, chercheur en analyse des politiques publiques et fondateur de l'Observatoire du non-recours, exposera lors d'une conférence les causes du non-recours et ces incidences sur la société.

Mieux connaître ces phénomènes est nécessaire et utile pour contribuer à une évaluation et la mise en œuvre de politiques publiques résolument tournée vers les destinataires des droits sociaux, et en particulier vers ceux qui manquent à l'appel. ♦

**> Jeudi 9 février 2012 à 18 heures |
espace Celestin-Freinet**

Demandez le cahier de projet !

Il est sorti ! Présenté lors des cérémonies de vœux, le cahier de réflexion du projet de ville est disponible au format papier et en ligne. Ce document rassemble en 32 pages la contribution de la Ville aux débats stéphanois. Plus qu'un document de référence figé, il est conçu comme un carnet de bord voire un cahier d'esquisse interactif à commenter, enrichir, raturer, compléter au fil des lectures et des débats des Assises de la ville. Une présentation ludique qui ne masque pas le fond : le cahier du Projet de ville fait la synthèse de deux ans de travaux des élus et services municipaux en présentant chaque projet, de nombreuses propositions et les politiques publiques qui devraient structurer l'action dans les années à venir.



Julien Lauprêtre, le solidaire

C'est une personnalité de premier plan qui parraine ces premières Assises de la solidarité. Julien Lauprêtre est président du Secours populaire français, l'une des plus importantes organisations de solidarité populaire française et européenne.

1 million de donateurs, un réseau de 1 232 permanences de solidarités animées par 72 000 bénévoles. Sous l'impulsion de Julien Lauprêtre, le SPF est devenu une organisation de premier plan. Jeune résistant, éphémère compagnon de cellule de Manouchian en 1943, Julien Lauprêtre est dirigeant du Secours populaire depuis le milieu des années 1950. Il est l'artisan de profondes évolutions de l'association, qui n'a pas hésité à remettre à plat son projet et à actualiser ses actions, des distributions de charbon et de sucre dans les années 1960 en direction des personnes âgées, à la création de libres-services de la solidarité au tournant des années 2000.

Son association se saisit également de l'enjeu de la prévention et de la santé, en impliquant par exemple ses bénévoles dans la lutte contre le sida. Sous

l'impulsion de son président, l'association s'investit fortement sur les questions éducatives, prenant appui sur la Convention internationale des droits de l'enfant. À l'international, le Secours populaire s'appuie sur son héritage anticolonialiste et antiraciste pour faire vivre des projets de développement humain, toujours portés par des partenaires locaux. Une manière aussi de refuser d'opposer les misères et les peuples. Le Secours populaire innove aussi les questions d'implication bénévole. Par exemple, il favorise la participation des personnes aidées dans un souci de refus de l'assistanat.

Anticipant les nouvelles formes d'engagement et les besoins de médiatisation, Julien Lauprêtre sait frapper fort avec des initiatives comme les journées des oubliés des vacances, réunissant des milliers d'enfants et de familles. En parallèle, l'association produit des supports de communication de qualité, pour éclairer les mécanismes de la pauvreté et de la précarité, mobiliser l'opinion et aiguillonner les pouvoirs publics pour défendre la cause des pauvres et des précaires.

C'est donc le porteur d'une histoire singulière et d'un large mouvement populaire qui vient à la rencontre des Stéphanois dans un contexte où face à la crise les réponses solidaires sont plus que jamais d'actualité.

> **Lundi 6 février à partir de 18 heures dans la salle du Conseil.**

> **Retrouvez chaque soir des assises le compte rendu de la journée en ligne sur le site internet : www.saintetiennedurouvray.fr**



Favoriser la participation des personnes aidées.

Rendez-vous

du 6 au 9 février 2012:

Assises de la solidarité

du 3 et 4 avril:

Assises du développement durable

23-25 mai: Assises du territoire et de l'habitat

Aire de fête: Clôture des Assises

**Une idée,
une proposition,
une question ?**

**Contact: Matthieu Charlionet,
chargé de la démocratie locale
mcharlionet@ser76.com
02 32 95 83 83**

